

Débat d'orientations budgétaires
11 février 2009

Monsieur le maire, chers collègues

1) Les enjeux nationaux

Je voudrais d'abord dire un mot sur le contexte national et l'environnement macroéconomique et la crise que votre famille politique a tendance à assimiler à un simple accident de parcours venant des Etats-Unis. Notre famille politique considère, elle, contrairement au crédo libéral, que ce sont les règles même de fonctionnement qui sont à revoir. La crise a été engendrée en grande partie par l'exigence de rendements financiers déconnectés de la croissance réelle de l'économie, ce qui a provoqué une baisse de la rémunération du travail par rapport à celle du capital et une explosion de l'endettement, accompagnée d'une montée des inégalités. Le libéralisme débridé a triomphé et malheureusement ce sont nous et nos enfants qui devons maintenant en payer les pots cassés. La crise avait par ailleurs déjà commencé en France bien avant cet automne quand le chômage a commencé à augmenter dès juin 2008 et le scandaleux et injuste paquet fiscal décidé en 2007 par le Président de la République puis voté par le Parlement n'a rien arrangé, bien au contraire.

2) Les enjeux locaux : Une austérité budgétaire imposée aux collectivités locales

L'objectif gouvernemental mentionné dans le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2009 à 2012 (non encore votée) est de limiter l'évolution de la dépense publique notamment des collectivités locales.

Année après année, des lois sont votées qui réduisent le pouvoir fiscal des communes et les compensations de ces réformes, affichées initialement comme financièrement neutres sont transformées par la suite en élément composant, par exemple, la DGF dont l'évolution est désormais limitée.

A titre d'exemple, l'Etat et la majorité gouvernementale dont vous faites partie, a souhaité, malgré la ferme opposition de l'Association des Maires de France (droite et gauche confondues), intégrer dans l'enveloppe dite « enveloppe normée » de nouveaux remboursements et dotations qui progressent à un rythme annuel très supérieur à ces 2% (FCTVA, produits des amendes de police, compensations fiscales...). De ce fait, le fond de compensation de la TVA va devenir une variable d'ajustement de la TVA.

L'investissement local totalement négligé par l'Etat

L'investissement public notamment celui des collectivités locales est avec le pouvoir d'achat le « parent pauvre » de la politique de relance du gouvernement. Une seule mesure est en effet prévue dans le projet de loi de finances rectificative pour 2009. Elle porte sur une anticipation du versement du FCTVA 2010 si l'effort d'investissement en 2008 est supérieur à une moyenne constatée sur les trois derniers exercices clos. Il ne s'agit toutefois que d'un versement par anticipation et non d'une aide financière supplémentaire. En revanche, l'intégration du FCTVA dans l'enveloppe normée contribue à réduire les

autres dotations de l'Etat aux collectivités locales et pèse ainsi sur leur capacité d'action comme expliqué ci-dessus.

Les difficultés financières des collectivités locales vont donc continuer à s'aggraver, problème auquel vient de s'ajouter depuis la semaine dernière le projet de suppression de la taxe professionnelle.

Personne ne croit à une compensation par l'Etat y compris par une quelconque taxe carbone.

A titre d'exemple à Châtillon, ce sont 30% de l'ensemble des 4 taxes 7,2 millions d'euros perçus en 2007 au titre de la taxe professionnelle ce qui représente 15 à 16% de l'ensemble des recettes de fonctionnement de la ville de Châtillon qui partiront en fumée.

La réaction d'inquiétude très forte a été unanime parmi les élus locaux et en tant que député de la majorité, nous espérons que vous aurez le courage de vous opposer à une réforme qui aurait pour conséquence inévitable une augmentation très forte des impôts locaux.

2) Les enjeux de Châtillon

Nous ne commenterons pas les chiffres que vous donnez pour l'année 2008 car ils ne sont pas encore stabilisés et nous vous donnerons notre analyse lors du débat sur le compte administratif.

De même, pour l'année 2009, comme il s'agit pour l'instant uniquement d'orientations budgétaires et que les chiffres ne sont pas précis nous les commenterons lors du débat sur le budget.

Je voudrais donc ici, comme il est d'usage, dans un débat sur les orientations budgétaires, vous indiquer quelles sont les orientations que devrait à notre sens prendre notre collectivité.

Nous pensons que notre action pourrait être réorientée, tout en conservant la maîtrise stricte de nos dépenses afin de ne pas grever par l'impôt local le pouvoir d'achat des Châtillonnais.

Notre action devrait être réorientée vers trois axes majeurs :

1) Plus de solidarité envers les personnes qui subissent de la crise de plein fouet

Les Châtillonnais, comme tous les Franciliens, ne sont pas à l'abri de la crise.

Les chiffres du chômage le montrent, le département des Hauts de Seine, qui était jusqu'à présent relativement épargné par le chômage, souffre également d'une augmentation importante du taux de chômage (+1,7 % en décembre), soit un taux de chômage annuel de 6%, les chiffres de janvier ne sont pas encore connus.

De plus, de nombreuses personnes, vivent avec des revenus très faibles, y compris les « travailleurs » dit les travailleurs pauvres, avec xx personnes qui vivent à Châtillon en dessous du seuil de pauvreté.

Quelques exemples d'actions qui pourraient être mises en œuvre :

- des bons d'achat pour les fruits et légumes

- une épicerie sociale et une friperie, en lien avec les associations caritatives. (énormément de demandes)
- ateliers de remise en état de mobilier et de petits appareils électriques puis redistribution
- clauses d'insertion dans les marchés publics. J'ai fait adopter un vœu à l'unanimité à ce sujet au Conseil général, et j'espère que ce vœu sera également adopté dans notre commune..
- l'augmentation des capacités en logements d'urgence pour à la fois respecter la loi et faire face à l'augmentation du nombre des sans abris.

Sans parler de mesures à plus long terme, comme la mise en place d'un système d'alerte précoce, via le CCAS et le Circonscription de la vie sociale, pour prévenir les impayés et les expulsions.

2) Une action plus ferme envers les jeunes, les jeunes actifs et les familles avec enfants.

Vous le savez, de nombreuses familles, pour beaucoup en provenance de Paris, se sont installées à Châtillon ces dernières années. Mais, peu a été fait pour bien les accueillir. Et pourtant, beaucoup pourrait être fait sans dépenses supplémentaires, simplement en maîtrisant mieux nos dépenses de fonctionnement et peut être aussi en arrêtant de donner sans compter à des personnes dont les revenus ne justifient peut être pas qu'elles bénéficient de sorties ou de cadeaux sans participation, même modique, en fonction de leurs revenus, aux frais engendrés, comme le font la majeure partie des communes, même celles de droite comme à Issy-Les-Moulinaux.

Quelques exemples :

- Pour les enfants d'âge scolaire :
 - o une ludothèque parce jouer est essentiel, que les jeux de société coûtent chers, qu'une ludothèque est un endroit à la fois convivial et culturel et qu'il est extrêmement dommage qu'une commune de notre importance n'en ait pas encore.
 - o Des classes mobiles informatiques dans les écoles (10 Keuros par école)
- Pour les jeunes :

Un Conseil municipal de la jeunesse

Un BAFA citoyen (financer le BAFA en échange d'heures effectuées par les jeunes)

Des tremplins jeunes, permettant de développer la création artistique

Une fête de la musique digne de ce nom

Le développement de l'initiative « un toit, deux générations »

3) Une action engagée en direction du développement durable

Nous souhaitons tout à la fois un urbanisme réfléchi avec notamment la réalisation de plusieurs éco-quartiers, des actions concrètes pour lutter contre le réchauffement climatique (audit thermique comme la thermographie aérienne, dispositifs d'aide et d'actions aux actions innovantes comme les panneaux solaires par exemple), un réaménagement des rues de notre ville pour donner plus de place aux pistes cyclables et aux itinéraires piétonniers.

Nous privilégierons également la démocratie locale, notamment dans le cadre de Conseils de quartiers qui disposeront d'un budget participatif, pour proposer et mettre en œuvre des actions pour améliorer la vie dans les quartiers. Cette démocratie participative, tous les Châtillonnais l'appellent de leurs vœux. Tout cela pourrait être mis en œuvre dans le cadre d'un Conseil local du développement durable ainsi que d'un Agenda 21, plan d'actions pour le développement durable pour le XXIème siècle.

Voilà ce que nous pourrions vous proposer comme orientations budgétaires qui traduiraient en 2009 une véritable vision pour Châtillon